



FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.
Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
TEL. : 02/384.18.85 - FAX : 02/385.20.28

REGLES DE NAVIGATION DANS LA DARSE DE COMPETITION FEDERALE AU CLUB E.H.N.

TITRE 1 OBJET

Article 1.1. Le présent règlement organise la navigation sur la ' DARSE DE COMPETITION ' du plan d'eau fédérale, le plan d'eau dénommé « Lac de l'Eau d'Heure ».

Article 1.2. Ce règlement est applicable à toutes les embarcations qui naviguent sur ce plan d'eau.

TITRE 2 ACCESSIBILITE A LA DARSE DE COMPETITION


Article 2.1. Ce plan d'eau est exclusivement réservé au ski nautique (disciplines classiques, barefoot et wakeboard). L'accès est soumis aux règles strictes décrites aux articles 2.2, 2.3 et 2.4.

Article 2.2. Ce plan d'eau est réservé uniquement aux bateaux homologués compétitions par l'I.W.S.F. Les caractéristiques techniques se trouvent sur le site www.iwsf.com.

Article 2.3. L'accès est exclusivement réservé aux détenteurs d'une licence de compétition ou d'une licence de promotion délivrée par la F.F.S.N.W. et aux stages organisés par la F.F.S.N.W. L'accès est autorisé aux personnes tractées par le bateau club ayant acquittés le montant de la carte de membre de la F.F.S.N.W. Par dérogation et dans le but d'encourager les administrateurs bénévoles du club E.H.N. qui entretiennent cette darse, le C.A. de la F.F.S.N.W. autorise tous ces administrateurs en fonction à utiliser cette darse moyennant le respect des articles 2.2. et 2.4.

Article 2.4. L'accès au tremplin, au slider et au kicker est autorisé pour les compétiteurs reconnus par la F.F.S.N.W. et en ordre de la licence sportive. Les détenteurs d'une licence de promotion doivent être accompagnés par un compétiteur reconnu par la F.F.S.N.W. et en ordre de la licence sportive ou par un coach possédant un brevet A.D.E.P.S. d'aide moniteur ou de moniteur en ordre de la carte de membre de la F.F.S.N.W.

Fait à Braine L'Alleud, le 01/12/04.


Pour le CA de la F.F.S.N.W.
André MOLLE
Président


Pour le CA de l'EHN
Bernard BONNET
Président

La Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard est reconnue
Fédération Sportive par le Gouvernement de la Communauté française.